



COMMUNIQUE
(Information réglementée)

Adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 19 Novembre 2008, le Conseil d'Administration a soumis à la discussion de ses membres les recommandations AFEP-MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de FFP et a constaté que la plupart d'entre elles étaient déjà mises en œuvre.

Le Conseil de FFP confirme son accord de principe sur ces recommandations. En application de la loi du 3 Juillet 2008, le code AFEP-MEDEF, ainsi modifié, est celui auquel la société se référera pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

A propos de FFP :

FFP (Société Foncière, Financière et de Participations – FFP) est une holding industrielle et financière cotée à Paris, détenue majoritairement par le groupe familial Peugeot et dirigée par Robert Peugeot. FFP est le premier actionnaire de Peugeot SA et mène, depuis plusieurs années, une politique de prise de participations amicales et de long terme.

www.societe-ffp.fr